



PRÉFECTURE DE L'AIN

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION PRELIMINAIRE
DES INCIDENCES NATURA 2000**



Par qui ?

*Ce formulaire est à compléter par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 7 : où trouver les ressources sur « Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 complète lorsqu'il permet de conclure rapidement à l'absence d'incidence.

À quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les espèces animales ou végétales ou les habitats naturels à l'origine de la désignation d'un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés, d'exclure toute incidence . **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite par le porteur de projet.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : PERCET Benoît

Commune et département) :

Adresse :

.....
Téléphone : Fax :

Email :

Nom du projet : Drainage

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, arrachage de haies, retournement de prairies ...etc.).

Curage de fossé et drainage d'une parcelle

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : Saint-Germain-sur-Renon

N° Département : 01

Lieu-dit : Montcet

Parcelles cadastrales : n° 50P et n°51-466

En site(s) Natura 2000 (pour vous situer par rapport au réseau Natura 2000, vous pouvez utiliser la cartographie dynamique mise en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ain.gouv.fr/les-sites-r268.html>)

nom du site :

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ? (pour évaluer cette distance, vous pouvez utiliser la cartographie dynamique mise en ligne à l'adresse suivante <http://www.ain.gouv.fr/les-sites-r268.html>) : A (m ou km) du site

.....

A (m ou km) du site

c. Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : 19 Ha (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : 9 865 (m.)

- Emprises en phase chantier : 9 865 (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

.....
.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

- diurne
 nocturne

- Durée précise si connue : 10 (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- < 1 mois 1 an à 5 ans
 1 mois à 1 an > 5 ans

- Période précise si connue : Décembre (de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- Printemps Automne
 Eté Hiver

- Fréquence :

- chaque année
 chaque mois
 autre (préciser) : une seule fois

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Je fais drainer cette parcelle pour améliorer la structure du sol et remettre de l'eau dans l'étang de mon propriétaire. Aucun détournement d'eau n'est prévu et la nature est conservée.

ε. Antériorité du projet

Préciser le projet existait précédemment à cette demande :

OUI

NON

Si oui : quelles sont les modifications apportées :

.....

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ème ou au 1/50 000 ème.

- Rejets dans le milieu aquatique : dans l'étang du propriétaire
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Piétinements
- Prélèvements d'eau
- Prélèvements d'autres ressources naturelles (à préciser : granulats, terres végétales...)
- Autres incidences potentielles.....

Au regard de ces questions, expliquer la zone d'influence que vous avez déterminée :
Aucun risque.

3 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (= milieu naturel) ou d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :
NON

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et estimation du nombre d'individus) :
NON

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):
NON

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidence significative de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence significative lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000*
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Villeneuve

Signature : Signé

Le (date) : 20/01/2020